

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Pour favoriser la mobilité des étudiants et des personnels, la stratégie de l'UM est la suivante :

- Pérenniser et développer de façon pluridisciplinaire les accords existants.
 - Diversifier les universités d'accueil pour la mobilité sortante de façon transversale selon nos zones géographiques prioritaires telles que définies dans notre projet d'établissement.
 - Développer la mise en place des Masters à vocation Internationale en s'inspirant notamment de notre Master en électroacoustique émanant d'un des pôles d'excellence de l'UM et ouvert à tous les pays.
 - Mettre en place une politique de partenariats fondée sur des conventions de double-diplômes avec des partenaires privilégiés tels que l'Allemagne, la Colombie, l'Espagne, la Grèce, le Maroc, la Pologne, la Russie, la Tunisie, l'Ukraine, ...
 - Désigner des référents Relations Internationales (RI) par zone géographique dans le but de faciliter la structuration de la stratégie de l'UM à l'International et la synergie avec les composantes en cohérence avec la politique de formation et de recherche. Plusieurs zones géographiques stratégiques ont ainsi été identifiées en CPRI : Europe occidentale, Europe orientale/Russie, Chine, Asie du Sud Est/Inde, Maghreb/Moyen Orient/Turquie, Amérique du Nord/Canada, Amérique Centrale et du Sud ,et Afrique Subsaharienne. L'action des référents se déroule en étroite collaboration avec les personnes ressources des composantes, du CPRI, le VPRI et les membres du service des RI.
 - Privilégier les cibles Master et Doctorat à travers des actions conjointes inter-établissements notamment pour les double-diplômes de niveau Master et cotutelle de thèse au niveau Doctorat.
 - Développer l'offre de formation en anglais au niveau Master pour accroître les échanges avec les pays anglophones notamment. L'UM dispose actuellement d'une offre de formation au niveau Master dispensée totalement en anglais : un Master en électroacoustique et un Master 2 en Physique et nanomatériaux. Un Master international enseigné en partie en anglais sera également prochainement ouvert à tous les étudiants en économie.
 - Sensibiliser et accompagner les enseignants dans le montage des projets de coopération grâce aux chargés de mission en ingénierie de projet et soutenir financièrement ces initiatives.
 - Garantir un niveau de qualité élevé de mobilité en informant les étudiants et le personnel enseignant et administratif candidats à la mobilité via les responsables des RI dans les composantes, l'information au service des RI, l'organisation de réunions déconcentrées dans les composantes, la mise à jour du site Internet, la rédaction de plaquettes décrivant les programmes d'échange d'étudiants et les aides financières et mentionnant les coordonnées des interlocuteurs pédagogiques et administratifs, la rédaction d'articles de presse et les contacts par courriel.
 - Accompagner ou accueillir : le BAE et les responsables d'échanges gèrent la mobilité entrante et aident dans les démarches administratives et pédagogiques les étudiants ou les enseignants. Concernant la mobilité sortante, le Service RI informe les candidats à la mobilité des partenariats, des programmes et des aides financières existants. Pour les étudiants, les enseignants s'assurent en parallèle de la qualité et du sérieux du projet de mobilité. Pour les stages, l'UM s'appuie sur les initiatives des responsables de filières pour organiser des stages en Europe, prendre contact avec des partenaires fédérateurs du tissu industriel et tertiaire. De plus, le tissage de lien avec de multiples établissements d'enseignement supérieur en Europe a permis d'accroître le réseau d'entreprises d'accueil de nos étudiants stagiaires.
 - Participer à des réseaux internationaux tel que l'European Association for International Education (EAIE), l'European University Association (EUA), l'Université Franco-allemande (UFA), le Consortium de l'Université Scientifique et Technique de Hanoï (USTH), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), le Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA), le G9 (regroupement d'Universités espagnoles), International Student Exchange Programs (ISEP - USA), Campus France.
 - Promouvoir l'UM à l'International en participant à des salons et forums internationaux organisés par Campus France, la NAFSA (Association of International educators), l'EAIE...
- La promotion de l'UM se fait également à travers son site Internet et des plaquettes traduits en anglais, les missions des personnels dans les salons et les universités.
- L'UM participe à des actions de coopération en matière d'innovation et de bonnes pratiques : projets TEMPUS, workshops, témoignages et échanges d'expertise avec nos partenaires de projets. Dans le cadre des projets TEMPUS MISSION (Mise en Place d'un Service de Système d'Information Opérationnel national) et INURE (Integrated University Management System : EU Experience on NIS countries' Ground), l'UM a témoigné de son modèle de gouvernance des systèmes d'information

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'établissement poursuivra son investissement dans la participation à de grands programmes reconnus. Déjà partenaire de deux projets TEMPUS depuis octobre 2012, l'UM dispose en effet des ressources matérielles, humaines et de la connaissance nécessaire afin de pouvoir candidater à des programmes de coopérations en tant que partenaire mais aussi en tant que coordinateur. Grâce à ses multiples collaborations existantes à l'international, l'UM a su développer un réseau d'établissements partenaires fiables et fidèles à travers le monde. Des candidatures à des projets de coopérations du Programme seront donc favorisées (notamment dans les domaines de visibilité nationale et internationale de l'UM comme l'acoustique, les matériaux, la géographie) : candidatures pour les partenariats stratégiques afin d'encourager nos collaborations avec les entreprises et les autorités locales et régionales. A cette fin, nous pourrions utiliser notre réseau existant grâce à nos IUT et notre école d'ingénieurs. Les alliances de la connaissance nous permettront d'offrir des possibilités d'apprentissage intéressantes et de mettre en avant l'innovation et l'esprit d'entreprise. L'émergence de participation à des projets de coopération internationale et de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur sera renforcée afin de soutenir la modernisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les pays tiers. Un travail collaboratif dans le domaine de l'ingénierie de projet entre la cellule Europe (dépendante du Pôle de Recherche d'enseignement supérieur de l'Université Nantes, Angers, Le Mans (PRES l'UNAM)) et le service des Relations Internationales de l'UM sera optimisé afin de renforcer le soutien dispensé auprès des enseignants pour finaliser leurs projets, le soumettre à la Commission Européenne et aider à la gestion administrative et financière quel que soit le statut de l'UM au sein de ce projet (partenaire ou coordinateur).

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

En participant au Programme Erasmus pour Tous, l'UM souhaite :

-Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin et améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur en privilégiant d'une part les cibles Master et Doctorat à travers des actions conjointes inter-établissements notamment pour les Masters Internationaux, les double-diplômes de niveau Master et cotutelles de thèse au niveau Doctorat.

D'autre part, en mettant à disposition des étudiants des outils de pédagogie et de pratiques innovantes telle que la plateforme en ligne (cours, TD et examens) permettant la mise en réseau à distance des enseignants et des étudiants. Par ailleurs, l'UM a su participer à la construction, l'amélioration de la qualité et de la visibilité à l'international de l'enseignement supérieur européen en adoptant les principes du processus de Bologne (cadre LMD, transfert et reconnaissance des crédits ECTS et délivrance du supplément au diplôme) et souhaite poursuivre dans cette voie grâce au nouveau Programme.

-Relever la qualité de l'enseignement supérieur européen grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

Le Programme Erasmus pour Tous va permettre à l'UM de pérenniser ses programmes de mobilité d'apprentissage pour ses étudiants (études et stages) et pour son personnel (mobilité d'enseignement et de formation) tout en s'adaptant à l'évolution de l'activité internationale : orientation vers un programme ouvert à plus de pays, allongement de la durée des mobilités enseignantes, possibilité de financement d'un public plus large (bourses pour les Masters conjoints,...).

De plus, l'UM a pour objectif de mettre à profit son expérience de partenaire dans différents projets de coopération afin de se positionner comme coordinateur d'action en matière d'innovation et de bonnes pratiques.

-Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.

Des candidatures à des projets de coopérations du Programme dans les domaines de la formation et de la recherche, de visibilité nationale et internationale de l'UM seront favorisées : candidatures pour les partenariats stratégiques afin d'encourager nos collaborations, la créativité, l'esprit d'innovation et d'entreprise avec nos partenaires et les autorités locales et régionales. Pour cela, l'UM utilisera et développera son réseau existant.

-Améliorer la gouvernance et le financement

Une partie de la stratégie de l'UM en terme de mobilité repose sur les financements octroyés par les programmes de type Erasmus, Tempus, etc...

Un programme unique doté d'un budget plus important permettant le financement d'un plus grand nombre d'individus et l'octroi de bourses plus conséquentes, regroupant les actions de mobilité d'apprentissage, de projets de coopération et de soutien aux politiques publiques permettra la mise en place d'une stratégie plus simple, visible et efficace.